Fiche d'information pour la commune : Protection des données et vie communautaire dans les communes

Introduction

Les communes jouent un rôle central dans la vie sociale et entretiennent de nombreuses traditions et pratiques communautaires, telles les festivités, les activités associatives ou les visites sociales. Dans ce contexte, des données à caractère personnel sont souvent collectées et utilisées, et des questions relatives à la protection des données ont été soulevées. Si la protection de la vie privée et l'utilisation correcte des données sont essentielles, cela ne doit pas conduire à une restriction de la vie communautaire.

Cette fiche d'information vous donne un aperçu des dispositions pertinentes en matière de protection des données dans l'environnement communal. Il montre quels sont les défis qui se posent dans le traitement des données personnelles et propose des recommandations pratiques pour un traitement juridiquement sûr et responsable. Toutefois, l'aide-mémoire ne peut pas fournir de réponses concrètes à des situations spécifiques pour toutes les communes, car l'exigence centrale pour chaque traitement de données est réglée en premier lieu au niveau cantonal et parfois même au niveau communal.

Protection des données

Comment la législation sur la protection des données est-elle réglementée et quel est son objectif?

En Suisse, le droit de la protection des données est réglementé à plusieurs niveaux. La loi fédérale sur la protection des données (LPD) s'applique à l'administration fédérale ainsi qu'aux entreprises privées. Il existe en outre 26 lois cantonales sur la protection des données, qui régissent chacune la protection des données pour l'administration au niveau cantonal et communal. Ainsi, l'administration communale est également soumise aux dispositions de protection des données du canton concerné.

En général, il vise à protéger la vie privée et les données personnelles des personnes. Il vise à garantir que les données à caractère personnel ne sont collectées, traitées et communiquées que dans certaines conditions clairement définies. L'objectif est de préserver les droits et les libertés des personnes concernées et d'empêcher tout abus ou toute utilisation non autorisée de leurs données. En outre, la protection des données favorise la confiance de la population dans les institutions, car elle garantit des pratiques transparentes et responsables dans le traitement des données.

Principes de protection des données

Le droit de la protection des données contient des principes fondamentaux qui doivent toujours être respectés dans toute la Suisse : Légalité, proportionnalité et sécurité des données.

- **La légalité** signifie que tout traitement de données nécessite une base légale, comme par exemple une tâche publique qui exige le traitement.

- **La proportionnalité** signifie que seules les données nécessaires peuvent être collectées et traitées.
- **La sécurité des données** garantit que les données sont protégées contre tout accès non autorisé (confidentialité), qu'elles ne sont pas falsifiées (intégrité) et qu'elles sont disponibles en cas de besoin (disponibilité).

Vie communautaire dans la pratique

Quelques exemples

Berne : L'article 12 de la loi bernoise sur la protection des données (KDSG) règle à l'alinéa 1 les données que les contrôles des habitants des communes bernoises peuvent communiquer à des tiers ayant un intérêt digne de protection. Chaque commune doit décider si ces données peuvent être communiquées sous forme de liste ordonnée (p. ex. tous les enfants d'une année donnée, tous les jubilaires d'un âge donné) et, le cas échéant, les fixer dans son règlement communal (al. 3).

Fribourg : Le canton de Fribourg met à la disposition des communes un "Guide aux communes" qui traite notamment des questions relatives à la protection des données et aide les communes dans leur gestion.

Vaud : Le canton de Vaud a publié un guide pratique sur le traitement des données pour les communes, qui clarifie les exigences en matière de protection des données dans le traitement des données des habitants et aide les communes à les mettre en œuvre.

Zurich : le § 19 de la loi sur l'enregistrement et les registres des habitants (MERG) règle directement les conditions dans lesquelles des renseignements sur les listes peuvent être fournis. Dans le canton de Zurich, les dates de naissance peuvent également être communiquées, ce qui diffère de la pratique du canton de Berne. En outre, le canton de Zurich met à disposition un lexique concernant les contrôles des habitants.

Procédure possible pour les communes

1. Pour les questions relatives à la protection des données, les communes peuvent s'adresser aux commissaires à la protection des données des cantons. Dans certains cantons, il existe des autorités communales de protection des données.

Canton	Organisme responsable
Argovie	Katrin Gisler, MLaw Bahnhofplatz 13, 5201 Brugg +41 62 835 45 60 oedb@ag.ch
Appenzell Rhodes-Extérieures	Stefan Gerschwiler, avocat c/o Schwager Mätzler Schneider Avocats Poststrasse 23, 9001 St. Gallen +41 71 228 29 30 Stefan.Gerschwiler@ar.ch

Appenzell Rhodes-Intérieures	Stefan Gerschwiler, avocat c/o Schwager Mätzler Schneider Avocats Poststrasse 23, 9001 St. Gallen +41 71 228 29 30 Stefan.Gerschwiler@ai.ch
Bâle-Campagne	Markus Brönnimann Kanonengasse 20, 4410 Liestal +41 61 552 64 30 datenschutz@bl.ch
Bâle-Ville	lic. en droit Danielle Kaufmann Henric Petri-Strasse 15, 4010 Bâle Case postale 205, CH-4010 Bâle + 41 61 201 16 40 datenschutz@dsb.bs.ch
Berne	**Canton** Ueli Buri, docteur en droit, avocat Poststrasse 25, 3072 Ostermundigen +41 31 633 74 10 ueli.buri@be.ch **Bienne et Köniz** Philipp Possa, licencié en droit c/o Transliq AG, Schwanengasse 5/7, 3001 Berne +41 31 326 30 50 philipp.possa@transliq.ch **Ville de Berne** Sophie Haag Effingerstrasse 4, 3011 Berne + 41 31 312 09 12 datenschutz@bern.ch **Steffisburg et Thun** Martin Buchli Droit & Gouvernance, Kramgasse 79, | Case postale 568, 3000 Berne 8 031 312 33 30 buchli@recht-governance.ch
Fribourg / Freiburg	Martine Stoffel, préposée cantonale à la transparence et à la protection des données Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg +41 26 305 59 73 martine.stoffel@fr.ch

Genève	Stéphane Werly Boulevard Helvétique 27, 1207 Genève +41 22 546 52 40 ppdt@etat.ge.ch
Glaris	Salomé Sonderegger et David Knecht Hôtel de ville, 8750 Glaris +41 71 552 80 90 datenschutz@gl.ch
Grisons	lic. en droit Thomas Casanova, avocat Kornplatz 7, 7002 Coire +41 81 256 55 58 datenschutzbeauftragter@staka.gr.ch
Jura	Christian Flueckiger Place du 23-Juin 6, 2350 Saignelégier +41 32 420 90 90 ppdt@ppdt-june.ch
Lucerne	Matthias Schönbächler, MLaw Bahnhofstrasse 22, 6002 Lucerne +41 41 228 66 06 datenschutz@lu.ch
Neuchâtel	Christian Flueckiger Place du 23-Juin 6, 2350 Saignelégier +41 32 420 90 90 ppdt@ppdt-june.ch
Nidwald	Eveline Jost Rue du Gothard 21, 6414 Oberarth +41 41 859 16 20 info@kdsb.ch
Obwald	Eveline Jost Rue du Gothard 21, 6414 Oberarth +41 41 859 16 20 info@kdsb.ch

Schaffhouse	lic. en droit Christoph Storrer, avocat Vorstadt 18, 8200 Schaffhouse +41 52 632 20 64 datenschutz@sh.ch
Schwyz	Eveline Jost Rue du Gothard 21, 6414 Oberarth +41 41 859 16 20 info@kdsb.ch
Soleure	Judith Petermann Büttler, docteur en droit Baselstrasse 40, 4509 Soleure +41 32 627 23 91 judith.petermann@sk.so.ch
Saint-Gall	lic.rer.publ.HSG Corinne Suter Hellstern Bâtiment du gouvernement, 9001 St. Gallen 058 229 14 14 corinne.suter@sg.ch
Ticino	Via Canonico Ghiringhelli 1, 6501 Bellinzona +41 91 814 45 00 protezionedati@ti.ch
Thurgovie	lic. en droit Fritz Tanner, avocat Bâtiment du gouvernement, 8510 Frauenfeld +41 58 345 53 41 fritz.tanner@tg.ch
Uri	Rathausplatz 7, 6460 Altdorf 041 870 56 56 datenschutz@ur.ch
Vaud	Cécile Kerboas Eric Golaz Autorité de protection des données et de droit à l'information, Rue Caroline 2, Case postale 124, 1001 Lausanne +41 21 316 40 64 info.ppdi@vd.ch

Wallis / Valais	Lauris Loat Avenue de l'Industrie 8, 1870 Monthey +41 27 288 29 00 prepose@parl.vs.ch
Zoug	Yvonne Jöhri, docteur en droit Bâtiment du gouvernement, Postplatz, 6300 Zoug Case postale 156, CH-6301 Zoug +41 41 728 31 87 yvonne.joehri@zg.ch
Zurich	**Canton** Dominika Blonski, docteur en droit Beckenhofstrasse 23, 8006 Zurich Case postale, CH-8090 Zurich +41 43 259 39 99 datenschutz@dsb.zh.ch **Ville de Zurich** Patrizia Schwarz, docteur en droit Beckenhofstrasse 59, 8006 Zurich +41 44 412 16 00 datenschutz@zuerich.ch **Uster** lic. en droit Jörg Schweiter Bahnhofstrasse 17, 8610 Uster +41 44 944 72 03 joerg.schweiter@stadt-uster.ch **Winterthur** Tobias Naef, docteur en droit Marktgasse 53, 8400 Winterthur 052 267 56 95 datenschutz@win.ch

2. Les communes peuvent en outre s'adresser aux services suivants pour toute question relative à la protection des données :

Orgonisation	Coordonnées de contact
Ma Commune	Association «Ma Commune» c/o Association des communes suisses Holzikofen 8 Boîte postale 3001 Berne info@ma-commune.ch
privatim	Conférence des Commissaires suisses à la protection des données kommunikation@privatim.ch
Union des villes suisses	Monbijoustrasse 8 Boîte postale 3001 Berne 031 356 32 32 info@staedteverband.ch

---

Conclusion

Cet aide-mémoire a pour but d'orienter et d'aider les communes à mettre en œuvre de manière responsable et conforme à la loi les dispositions relatives à la protection des données dans la vie communale. Les activités traditionnelles restent un élément important de la vie en société, mais la protection des données à caractère personnel doit toujours être garantie. La protection des données crée la confiance et renforce l'acceptation au sein de la population.

Vous avez d'autres questions sur la loi sur la protection des données dans l'administration publique ou vous avez besoin d'aide pour la formation ? N'hésitez pas à nous contacter.

Projet 01 / mars 2025

https://join-hypt.com/mynigmeind

Élaboré sous la direction d'Alexander Sollberger, swiss smart media. Nous nous tenons à votre disposition pour tout soutien supplémentaire.

Nous sommes toujours heureux de recevoir des compléments et des contributions. N'hésitez pas à nous contacter dans ce cas.

Notre assistante virtuelle Gerda vous informe en outre des derniers secrets de "Ma Commune" !